



N° d'enregistrement :
(à compléter par l'AME)

**DÉCLARATION DE RACCORDEMENT DES ÉVACUATIONS D'EAUX USÉES
DU DOMAINE PRIVÉ AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

A retourner au Service Assainissement de l'Agglomération Montargoise **uniquement à la fin du
raccordement des évacuations d'eaux usées du domaine privé sur le dispositif de branchement**
à l'adresse suivante :

1 Rue du Faubourg de la Chaussée – CS 10317 – 45125 MONTARGIS Cedex
ou par courriel : assainissement@agglo-montargoise.fr

Vous êtes un particulier :

M. Mme NOM Prénom

Vous êtes une personne morale :

Dénomination : Type de société (SA, SCI ...)
Représentant de la personne morale :

M. Mme NOM Prénom

Informe le service Assainissement du raccordement des évacuations d'eaux usées du domaine privé
du bien situé à l'adresse ci-dessous, sur le branchement d'eaux usées existant ou créé à cet effet.

Numéro et voie

Code Postal / Commune :

**Coordonnées actuelles du déclarant si différente de l'adresse du raccordement
(adresse de facturation) :**

Numéro et voie

Code Postal / Commune :

Adresse électronique : @

N° de l'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire / Déclaration Préalable)

.....

DATE EFFECTIVE DU RACCORDEMENT EN DOMAINE PRIVÉ :

Conformément au Code de la Santé Publique, et notamment son article L 1331-7 modifié par l'Article 30 de la Loi de
Finances rectificative n° 2012-354 du 14 mars 2012 et à la délibération n° 12-167 du Conseil Communautaire de l'AME
du 21 juin 2012, le règlement de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC) sera exigé dès le
raccordement effectif au réseau d'assainissement des eaux usées.

Fait à le

Signature